



N°2026/09

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 AVRIL 2026**

**OBJET :
ELECTION DES MEMEBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE
(CAO)**

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un avril, les membres du Conseil Municipal et légalement convoqués le seize avril, se sont réunis à vingt heures à la Mairie sous la présidence de Monsieur Damien GUIBOUT, Maire,

Étaient présents : Damien GUIBOUT, Marc SIMONNEAUX, Caroline LESKI, Martine ETARD, Amélie VERSCHAEVE, Nicolas AVEROLDI, Jean-Marc PROVOST, Michel RICHARD et IANNETTA Marine

Étaient absents : Maurice PERRAULT et Valérie DURAND

Pouvoirs : Maurice PERRAULT à Marc SIMONNEAUX ; Valérie DURAND à Damien GUIBOUT

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Martine ETARD

EN EXERCICE : 11	PRÉSENTS : 9	VOTANTS : 11
-------------------------	---------------------	---------------------

Le Conseil Municipal,

VU les articles L 2121-21, L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,
CONSIDÉRANT qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la Commission d'Appel d'Offres et ce pour la durée du mandat,

CONSIDÉRANT que la commune de Davron compte moins de 3500 habitants,

CONSIDÉRANT qu'outre le Maire, son Président, cette Commission est composée de 3 membres titulaires élus par le Conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

CONSIDÉRANT que l'élection des membres élus de la Commission d'Appel d'Offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

DÉCIDE de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Sur proposition du Maire et après acceptation de l'ensemble de l'assemblée délibérante, il est procédé au déroulement du vote :

Election Membres titulaires : 3

Les candidats suivants se présentent :

- Michel RICHARD
- Jean-Marc PROVOST
- Nicolas AVEROLDI

Le vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins : 11
- suffrages exprimés : 11

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 3,666

A l'unanimité des votants,

PROCLAME élus les membres titulaires suivants :

- Michel RICHARD
- Jean-Marc PROVOST
- Nicolas AVEROLDI

Election Membres suppléants : 3

Les candidats suivants se présentent :

- Amélie VERSCHAEVE
- Marine IANNETTA
- Caroline LESKI

Le vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins : 11
- suffrages exprimés : 11

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 3,666

A l'unanimité des votants,

PROCLAME élus les membres suppléants suivants :

- Amélie VERSCHAEVE
- Marine IANNETTA
- Caroline LESKI

Le Maire

Damien GUIBOUT



Copie transmise au :
- Représentant de l'État,
- Trésorier Comptable de la Collectivité,